



FICHE DE POSTE

CONSEILLER(E) NUMERIQUE

AGENT

Identité de l'agent :

Date de recrutement : 20/09/2021

Filière professionnelle – catégorie : Filière administrative et technique

Cadre d'emploi : Adjoint administratif / Adjoint technique

NBI : NON

Qualifications – diplômes – formations : équivalent niveau Bac avec connaissance minimale dans le domaine du numérique

PRESENTATION GÉNÉRALE DU POSTE

Description du poste, définition : Sous la responsabilité du responsable de service cohésion sociale, prévention et sécurité le conseiller(e) numérique a pour objectif d'offrir, aux citoyens du territoire de la CCMP, des dispositifs d'accompagnement et d'initiation pour favoriser leur montée en compétence dans le domaine du numérique. Il est chargé de sensibiliser les usagers aux enjeux du numérique, favoriser des usages citoyens et critiques, les soutenir dans leurs usages quotidiens et les accompagner dans la réalisation de démarches administratives en ligne.

Temps de travail (DHS-Annualisation) : 35 heures

Les horaires et jours de travail : du lundi au vendredi 8h00 – 12 h 00 & 13h30 – 17h30 (16h30 le vendredi)

Le Conseiller Numérique France Services sera formé aux compétences techniques et sociales qui seront utiles à son activité, lors d'une formation de 105 heures au minimum.

Spécificités du poste (heures complémentaires, supplémentaires, astreinte...) : déplacements sur l'ensemble du territoire

Lieu d'affectation, localisation du poste : Site de la CCMP – 1820 Grande Rue – 01700 MIRIBEL

Positionnement du poste dans l'organigramme :

- service de rattachement : Service cohésion sociale prévention et sécurité
- supérieur hiérarchique direct : Responsable de service
- nombre d'agents, composition des équipes, encadrement : 0 agent

Les moyens mis à disposition, véhicules, outillages, technologies... : Ordinateur portable, téléphone, imprimante, clé 4G, photocopieur, scanner et fax, internet et messagerie électronique, téléphone, logiciels bureautiques et autres.

Les spécificités et contraintes du poste : Risques professionnels (incidences éventuelles sur la santé) : Déplacements quotidiens sur les différentes structures du territoire

MISSIONS ET ACTIVITES

Domaines d'intervention : Le Conseiller Numérique France Services a pour missions de :

1/ Sensibiliser aux enjeux du numérique et favoriser des usages citoyens et critiques (lutte contre les fausses informations en s'informant et en apprenant à vérifier les sources, protection des données personnelles, maîtrise des réseaux sociaux, usages numériques des enfants / adolescents, mécanismes excessifs ou addictifs liés au numérique, etc.) ;

2/ Soutenir les Français.es dans leurs usages quotidiens du numérique : découvrir et utiliser les outils de messagerie électronique (envoi classique, envoi de pièces jointes, réception, réponse et gestion), découvrir et utiliser les réseaux sociaux, découvrir, installer et utiliser les logiciels de communication sur les outils numériques (Skype, WhatsApp, etc.), acheter en ligne, travailler à distance, consulter un médecin, etc. ;

3/ Accompagner dans la réalisation de démarche administrative en ligne (trouver un emploi ou une formation, suivre la scolarité de son enfant, accéder aux services en ligne communaux de l'enfance, etc.) ;

Dans le cadre de l'exercice de ses missions, le Conseiller Numérique France Services pourra être amené à :

- Informer les usagers et répondre à leurs questions ;
- Analyser et répondre aux besoins des usagers ;
- Présenter aux usagers les services et dispositifs disponibles ;
- Accompagner les usagers individuellement ;
- Organiser et animer des ateliers thématiques de formations pour différents profils d'usagers ;
- Rediriger les usagers vers d'autres structures ;
- Conclure des mandats avec Aidants Connect ;
- Fournir les éléments de suivi sur leur activité ;

COMPETENCES ET SAVOIRS REQUIS

Savoir :

- Une connaissance minimale des usages du numérique est appréciée.
- Une expérience ou un diplôme dans le secteur de la médiation numérique est un plus
- Le Conseiller Numérique France Services doit être titulaire du permis B.

Savoir-faire :

- Faire preuve de patience, de pédagogie et de clarté

Savoir-être :

- Motivation
- Capacité à écouter et à communiquer

Contact – NB : les candidatures se font obligatoirement depuis la plateforme conseiller-numérique :

<https://app.conseiller-numerique.gouv.fr/candidature/conseiller/new>

Travailleurs handicapés :

Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la Loi du 26 janvier 1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant. Nous vous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.